

Juin 2025

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

Florent Bidaud, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

Recrutement et conditions d'emploi dans le secteur agroalimentaire

Mise en ligne en avril 2025, une étude réalisée par cinq sociologues, dans le cadre d'un appel à projets du ministère du Travail, s'intéresse à l'agroalimentaire, premier secteur industriel en termes d'emploi, avec plus de 450 000 salariés. Les effectifs sont majoritairement ouvriers, masculins et les statuts d'emploi stables (CDI). Mais les PME et les entreprises de taille intermédiaire recourent largement à l'intérim pour des emplois non qualifiés, davantage confiés à des femmes.

En entretien, les patrons et les recruteurs font état d'une pénurie de main-d'œuvre, mais aussi d'un changement de « mentalité » et de rapport des salariés français au travail. Les métiers de l'agroalimentaire seraient peu attractifs en raison du faible niveau de rémunération et de leur difficulté sur le plan physique. Les associations professionnelles présentent le recours à la main-d'œuvre étrangère comme une solution pour pourvoir les emplois, et elles s'efforcent de revaloriser l'image des métiers (figure).

Poster édité par l'Association bretonne des entreprises agroalimentaires



Source : INRAE et université Paris-Dauphine

Les employeurs cherchent activement à « capter » les publics en difficultés sociales et à se constituer un vivier de travailleurs non qualifiés, notamment dans les populations étrangères, ce qui permet d'ajuster les volumes d'emploi à ceux de la production. Le rapport détaille les mécanismes mis en place par les entreprises pour sélectionner et fidéliser cette main-d'œuvre précarisée. Ce « paternalisme disciplinaire » associe incitations (propositions de titularisation et d'avancement) et punitions (affectation à des postes pénibles, risque de révocation, etc.). Il accroît les difficultés de conciliation avec la vie privée. Deux chapitres s'appuient sur des observations en immersion (embauche comme ouvrier) pour mieux saisir le point de vue des salariés et leurs arbitrages entre emploi et chômage, entre types de contrats et d'entreprises, etc.

Enfin, l'étude s'interroge sur les effets de la réforme de l'assurance-chômage de 2019. Elle a mis en place un bonus/malus sur les cotisations patronales en fonction du taux de recours aux contrats courts. Elle a également modifié les conditions d'accès à cette assurance-chômage (augmentation de la durée minimale d'affiliation, réduction de l'allocation journalière), une mesure censée inciter les travailleurs à s'inscrire dans des parcours professionnels stables. Cette réforme a-t-elle eu un impact sur les pratiques de recrutement ? En pratique, l'organisation de la production commande celle du travail et la réforme du bonus/malus a surtout eu un effet dans les entreprises les moins soumises aux contraintes de saisonnalité, fonctionnant en production continue, comme la biscuiterie.

Source : INRAE et université Paris-Dauphine

<https://urls.fr/6R8I4a>

Gouvernance des chambres d'agriculture et politiques de transition agroécologique

Une note d'A. Catallo (Iddri) et J. Pahun (CNRS), mise en ligne en mars 2025, s'intéresse au rôle des chambres d'agriculture dans la transition agroécologique. Elle souligne d'abord l'ampleur des missions déléguées à ces organismes, mais aussi la difficulté d'en cerner la portée : conseil stratégique aux agriculteurs, certification environnementale, R&D, assistance administrative, etc. La note revient ensuite sur le fonctionnement des établissements et sur leurs relations avec les pouvoirs publics. Elle recense les propositions de réforme formulées par les syndicats, des ONG et différents rapports (Cour des comptes et CGAAER notamment). Enfin, les auteures plaident pour un cantonnement des chambres à un rôle consultatif, dans des instances comme les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), pour renforcer les fonctionnements collégiaux et la délibération, et pour instaurer un « principe de redevabilité » à l'égard des financements publics (transparence, évaluation).

Source : IDDRI <https://urls.fr/NW1NOs>

Division sexuée du travail : les tâches administratives en agriculture biologique

Le sociologue A. Guérillot (université de Lille) s'intéresse, dans sa thèse, à la répartition des tâches et aux rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans les exploitations en agriculture biologique, en France et en Espagne. Après avoir envisagé le rapport au travail physique et aux activités de commercialisation, il analyse les tâches administratives. La tenue d'un cahier d'exploitation et d'une comptabilité est obligatoire pour tous, mais la labellisation entraîne un surcroît de travail en agriculture biologique. Le rapport à l'écrit et à la « paperasse » reste ambivalent. Que l'exploitation se dote d'un bureau séparé ou non, ces activités discontinues, réalisées en partie sur smartphone, interfèrent avec l'organisation domestique et reviennent souvent aux femmes. Elles peuvent être externalisées (centre de gestion, etc.), ce qui les dote d'une valeur marchande. Enfin, elles servent de levier pour l'égalité professionnelle en conférant aux agricultrices une légitimité technique et une prise accrue sur le pilotage de l'exploitation.

Source : HAL <https://theses.hal.science/tel-05029003>

Conditions de travail des saisonnières marocaines employées dans les serres de fraises espagnoles

Publié en juin 2025, un article de deux géographes, C. Arab (CNRS) et M. Azaitraoui (faculté de Khouribga), s'intéresse au travail saisonnier dans les serres de fraises de la province de Huelva, en Espagne. Depuis 2007, des femmes ayant au moins un enfant au Maroc (critère censé garantir leur retour en fin de saison agricole), sont recrutées sous contrat temporaire, suivant un modèle de migration circulaire visant à lutter contre l'immigration clandestine. Les exploitations agricoles où elles sont employées recourent massivement aux produits phytosanitaires, souvent sans respecter les règles de protection individuelle. Par ailleurs, des industries situées à proximité des serres exposent les travailleuses à des pollutions pétrochimiques. Les auteurs s'interrogent sur la viabilité de ce modèle agricole et sur ses impacts sur la santé des migrantes. Ils relèvent également la tendance des producteurs à délocaliser leur activité au Maroc, où les réglementations environnementales sont moins contraignantes.

Source : *Écologie & politique* <https://doi.org/10.3917/ecopo1.070.0057>

Les agriculteurs polonais et la contestation du Green Deal

Paru en mai 2025, un article de P. Zuk (université d'Helsinki) étudie les revendications des agriculteurs polonais lors de leurs manifestations du printemps 2024. Il se concentre sur deux aspects : le rejet du Pacte vert pour l'Europe et l'ouverture des marchés européens aux produits agricoles ukrainiens. S'appuyant sur des entretiens de groupes, l'article éclaire les perceptions des agriculteurs concernant la perte de souveraineté nationale, leurs inquiétudes relatives à la limitation de l'utilisation des pesticides et leurs points de vue sur la politique énergétique. Selon l'auteur, ces protestations collectives traduisent le passage d'une « identité de classe » à une « identité nationale », l'insécurité économique renforçant les sentiments anti-européens. Il souligne l'emprise des partis de droite populistes sur cette fraction de l'électorat. Il relève également la prégnance d'une opposition urbain/rural, laquelle disqualifie les options politiques d'inspiration égalitaire, écologiste et paysanne, que les agriculteurs associent au discours et aux intérêts des élites métropolitaines.

Source : *Journal of Rural Studies* <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2025.103708>